



SOMMAIRE DU N° 43

- 2 L'A.A.L.E.P.
- 3 Editorial
- 4 Jacques-Émile MAURER
- 6 Le coin de la poésie
- 7 Les récits des anciens
- 9 La vie de l'Amicale
- 10 Dernières minutes

" LA LÉGION "

LA VIE DE L'AMICALE

RÉUNIONS :

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août.

Elles ont lieu en principe tous les **3^{ème} samedi** du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion.

A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical. Le prix du repas est d'environ 130 francs.

**Le Siège Social de l'Amicale est fixé au
Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens
de la Légion de la Légion Étrangère**

: 15, avenue de la Motte Picquet - 75007 PARIS.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Pierre JALUZOT
Benoît GUIFFRAY
Daniel SALVAN
Sauveur AGOSTA
Jean-Pierre BENARD
Eric AGULLO
Denis BOVE
François DECHELETTE
André MATZNEFF
Dieter RODER
Bruno ROUX DE BEZIEUX
Pierre SARDIN
Hubert TOURRET

Président d'Honneur
 Président
 Secrétaire Général
 Trésorier Général
 Porte-Drapeau
 Membre
 Membre
 Membre
 Membre
 Membre
 Membre
 Membre



Pour une inscription nouvelle :

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.A.L.E.P. et à adresser à Monsieur le Trésorier de l'A.A.L.E.P. - 15 avenue de La Motte Picquet - 75007 PARIS qui vous enverra ou vous remettra à la prochaine réunion, votre carte d'adhérent.

Lettre de " la Légion " Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris 15, avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris

Fabrication : photocopies réalisées par des membres de la Légion A.A.L.E.P., 15 avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris

Date du dépôt légal : à la parution

Numéro I.S.S.N. : en cours d'attribution



EDITORIAL

Chers amis et anciens,

Voilà le premier numéro de l'année que nous avons commencée en quittant le régime de la mutualité pour celui des associations ; un changement administratif plus conforme à nos activités. Il ne modifie en rien les objectifs et l'éthique que nous a légués Jacques Emile Maurer.



Les statuts et le règlement de l'Amicale rappellent sa spécificité : « la Légion » AALEP est légionnaire et doit rester légionnaire, en étant une association où s'exerce pleinement la solidarité légionnaire, dans l'honneur et la fidélité. Ils nous rappellent aussi que nous avons le devoir de porter témoignage, sans relâche, de ce qu'est, de ce qu'a été la Légion Etrangère, tant par notre tenue et notre attitude quotidienne que par ce que nous pouvons dire ou écrire. Nous le devons à ceux qui sont morts au Champ d'honneur, à ceux qui ont souffert et enduré tant d'épreuves, aujourd'hui plus que jamais, où les oublis et certains écrits outragent parfois nos anciens.

Le changement n'était pas très commode à mener mais, grâce à l'action et au soutien des membres du bureau et du général Robert Rideau, président de la Fédération nous avons trouvé les solutions. Il vous appartient maintenant de les approuver lors de nos prochaines assemblées, le 16 mars prochain. **Votre devoir sera d'y participer ou sinon, en cas d'empêchement, d'envoyer les pouvoirs.** A cette occasion, nous ne manquerons pas de tracer notre ligne d'action pour l'année à venir et celles qui suivront .

Je tiens ici à remercier, en votre nom, le capitaine Sabljic, commandant le DLEP ainsi que les sous-officiers et légionnaires du fort de Nogent qui se dévoueront ce jour-là pour nous offrir la traditionnelle hospitalité légionnaire.

Enfin, je salue l'arrivée de nouveaux membres, notamment une vingtaine de jeunes « anciens légionnaires », fraîchement rendus à la vie civile, et les engage à participer activement à l'œuvre que nous voulons poursuivre, suivant les traditions de la Légion Etrangère que l'Amicale, plus que centenaire, s'honore de respecter. Qu'ils trouvent l'inspiration en lisant la biographie de notre fondateur que nous publions dans ce numéro.

Vive « la Légion ».

Le Président.



Jacques-Emile MAURER

FONDATEUR DE « La Légion »
Première association d'anciens de la Légion Etrangère
Créée en 1898



Portrait de Jacques-Emile MAURER

caporaux d'où il sort en tête après avoir été nommé première classe. Caporal, Emile Maurer participe à plusieurs colonnes aux confins algéro-marocains et à la construction de routes dans le Sud-oranais.

En 1890, il rejoint le Tonkin où il est nommé sergent en 1891. A l'issue de son contrat de cinq ans, il décide de ne pas rengager. Il quitte Sidi-Bel-Abbès le 16 mai 1893 pour rentrer en France, avec 345 francs d'économies.

Ne pouvant rejoindre l'Alsace toujours annexée par l'Empire allemand, Emile Maurer s'installe à Paris où il trouve un premier emploi, rémunéré cent cinquante francs par mois. Six mois plus tard, il entre à la société « Taylor-Vaugeois » qui fabrique des moteurs à gaz. Simultanément, il suit les cours du soir en mécanique au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris.

Non reconnu d'origine française, Emile Maurer est naturalisé le 23 novembre 1891 par application du Sénatus Consulte du 14 juillet 1865. Il se marie en 1895, à Paris avec une jeune fille originaire du Pas-de-Calais. Il aura deux filles nées en 1897 et 1899, année où il est agrée ingénieur civil et admis à la Société des Ingénieurs Civils, le 25 mai.

Né le 24 mars 1869 à Colmar en Alsace, Emile Maurer est orphelin à l'âge de dix huit mois et recueilli par sa marraine, madame Kehrlé qui va l'élever ; son père a été tué dans les Ardennes durant le conflit de 1870, sa mère est décédée peu après.

Il va à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans puis entre en apprentissage dans une maison de commerce de Colmar. Trois ans après, il est employé dans une petite entreprise métallurgique (fer et fonte).

Le 10 mai 1888, en compagnie de plusieurs camarades, il manifeste publiquement contre l'Allemagne et en faveur de la France ; le lendemain, ses camarades sont arrêtés. Recherché, il fait ses adieux à sa mère adoptive passe la frontière à pied et de nuit, parvenant à Belfort dans la matinée suivante. Il s'engage le jour même à la Légion Etrangère car il n'est pas reconnu comme étant de nationalité française et part faire ses classes à Sidi-Bel-Abbès en Algérie via Marseille et Oran.

Grâce à sa force physique et à ses connaissances, il est retenu pour le peloton d'élèves-



Intelligent et très travailleur, Emile Maurer dépose plusieurs brevets dont l'un concernant une bougie d'allumage électrique pour moteurs. Les parents d'un officier sous les ordres duquel il a servi à la Légion Etrangère lui ont fait, vers 1896, un prêt d'honneur pour lui permettre de couvrir les frais pour le dépôt de ces brevets. Lors de l'Exposition universelle de 1900, il présente un modèle amélioré de moteur à gaz et réalise l'installation électrique d'un certain nombre de lieux publics de Paris et de plusieurs cafés.

Toujours membre de la Compagnie des moteurs Taylor dont le siège est 16 rue de la Grange Batelière à Paris, il en devient actionnaire associé, administrateur délégué, fondé de pouvoir et directeur général après la Première Guerre mondiale. Il a publié plusieurs rapports et mémoires sur l'industrie du gaz pauvre en France.

Durant toutes ces années, malgré ses nombreuses activités civiles, Emile Maurer n'en a pas pour autant rompu avec la Légion Etrangère. Se souvenant de ses débuts difficiles dans la capitale, et connaissant la détresse de certains anciens légionnaires, il crée le 10 mai 1898 « La Légion », société de secours mutuel des anciens officiers, sous-officiers et soldats des régiments étrangers qu'il défend en toutes circonstances ce qui lui vaut de nombreux témoignages de reconnaissance. Il crée aussi « les Pavillons Militaires », société philanthropique pour la construction d'habitations à bon marché, réservées aux sous-officiers mariés et rengagés et devient président de la Fédération Française des Unions et Sociétés d'Anciens Militaires et Anciens Combattants.

Durant la Grande Guerre (1914-1918), ne pouvant être mobilisé en raison de son âge, il participe au recrutement de volontaires étrangers puis dirige un centre de préparation militaire rue Saint Ferdinand à Paris où il forme plus de mille cinq cent jeunes. A la demande du général Lyautey, il recrute d'anciens légionnaires qui vont remplacer au Maroc les unités françaises envoyées en métropole ; par la suite ces anciens légionnaires recevront des terres, sur place. Il accomplit aussi plusieurs missions à la demande du général Mordacq, chef du cabinet militaire de Clémenceau ; celui-ci lui remettra l'insigne d'officier de la Légion d'Honneur et le général Lyautey celui de grand officier de l'Ordre Chérifien.

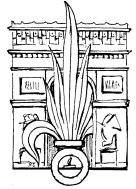
Emile Maurer prend, en 1920, la présidence de la Fédération des Amicales Régimentaires d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) qui regroupe 124 sociétés. Onze ans après, il est président de l'Union des Sociétés d'Anciens Légionnaires de France, des Colonies et de l'Etranger. Lors de fêtes du centenaire de la Légion Etrangère à Sidi-Bel-Abbès, en 1931, il a l'honneur éminent de prononcer le panégyrique des légionnaires tombés au service de la France, au pied du célèbre monument au mort inauguré ce jour là.

Lors de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), il quitte Paris au début de l'année 1940 pour s'installer à Monte-Carlo où il est accueilli par le Prince régnant, Louis II, ancien officier de la Légion Etrangère. Il y demeure après la mort de son épouse, en octobre 1942 et y décède le 13 décembre 1957.

Sur propositions du Ministre de la Guerre, Jacques Emile Maurer a été nommé successivement chevalier en 1911, officier en 1920 puis commandeur de la Légion d'Honneur en 1925. Il était aussi, grand officier du Ouissam Alaouite, grand croix du Nicham Iftikar, chevalier du Dragon d'Annam, officier de l'Instruction Publique, médaillé du Tonkin et de la Mutualité.

**Prêtez "LE TRAIT D'UNION 75"
à un ami, il sera certainement intéressé.**





LE COIN DE LA POESIE

Hommage au Porte-drapeau disparu de l'A.A.L.E.P.

Tu fus notre Camarade Jacques Braghieri
Tu fus notre porte-drapeau, digne, exemplaire
Tu nous as quitté pour t'en aller dans l'infini
Tu resteras pour nous un valeureux légionnaire.

Descendant d'immigré Piémontais
Qui durent s'expatrier de leur pays
Afin d'essayer sur notre beau sol français
D'avoir une meilleure existence de vie...

Jacques, en 1927, dans leur foyer tu naquis.
Mais la seconde guerre et ses lendemains
Te furent impitoyables et faits d'ennuis
A jamais inexpliqué est notre destin.

Un jour, tu t' enrôles à la Légion
En cette arme au passé légendaire
Tu donneras ta vie avec abnégation
A la France et à la Légion Etrangère.

Tu connaîtras moult continents
Combattras en vrai soldat téméraire
Puis poursuivra avec dévouement
Ton attachement à la vie légionnaire.

Avec dignité et toujours volontaire
Tu nous quitteras inéluctablement
Mais tu demeures notre «frère légionnaire»
Auprès des anciens sous notre firmament.

Denis BOVE

Hommage au Président disparu de l'A.A.L.E.P.

Vous fûtes notre Président, Alain Guyot
Vous fûtes officier dans l'armée, devenu Colonel
Vous nous avez quitté pour aller plus haut
Vous demeurerez pour nous l'ami fraternel

Votre parcours militaire d'exception,
Votre dévouement pour la Patrie
Vous l'accomplissez avec dévotion
Volontaire, téméraire toute votre vie.

Malgré vos graves blessures en Algérie
Vous serez toujours un valeureux officier
A votre retraite, votre volonté infinie
Vous pousse à vous sacrifier, vous défier...

Vous devenez Président d'associations
Vous dispensez votre sagesse naturelle
Vous réclamez l'entente et l'union
Vous contribuez à l'espérance fraternelle

A jamais vous êtes gravé dans nos cœurs
Le bien effectué avec amour et loyauté
Pour aider votre «Prochain» est à votre Honneur
Que Dieu vous garde en son Eternité.

Denis BOVE



LES RECITS DES ANCIENS

Au cours d'un colloque passionnant : Légion Etrangère, mythes et réalités, organisé par la F.S.A.L.E., sous le patronage de Monsieur le Premier Ministre Pierre MESSMER, Madame Guillemette de SAIRIGNE, fille du Colonel de SAIRIGNE, conduit une table ronde autour de laquelle se trouvait un ami de l'A.A.L.E.P., l'Adjudant-chef Salih GUSIC. C'est avec plaisir que le Trait d'Union livre cet entretien à ses lecteurs.

Madame Guillemette de SAIRIGNE : En quinze ans de Légion, vous avez été sur tous les fronts : deux séjours en Indochine entre 1949 et 1954, l'Algérie de 1954 à 1962 et même l'Égypte en novembre 1956 lors de l'affaire du canal de Suez ! Dans la nuit du 9 au 10 avril 1954, vous êtes parachuté avec votre unité, le 2^{ème} Bataillon Etranger Parachutistes, sur Diên-Biên-Phù où vous tiendrez un mois le point d'appui «Huguette» avant d'être fait prisonnier par les Viêts. Repris après une tentative d'évasion, vous serez envoyé comme mauvaise tête dans un camp disciplinaire d'où vous serez libéré parmi les tous derniers en septembre 1954. Des six cents hommes du 2^{ème} B.E.P. impliqués dans l'opération, il en reviendra à peine plus de cent.

Pourtant, ce ne sont pas ces hauts faits que je vais vous demander d'évoquer, même s'ils vous ont valu la Médaille Militaire, neuf citations dont trois à l'ordre de l'Armée et le grade de commandeur de la Légion d'Honneur le 6 décembre dernier, du rarement vu pour quelqu'un qui est sorti du rang. A travers votre exemple, ce que nous voudrions comprendre, c'est en quoi la Légion peut-être pour certains un formidable instrument d'intégration.

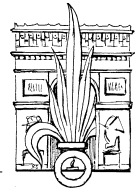
Adjudant-Chef GUSIC : Je suis né en Yougoslavie, plus précisément en Bosnie-Herzégovine, dans la ville de Banja-Luka. En 1944, devant la détérioration de la situation et l'approche de la fin de la Seconde Guerre Mondiale - tous ceux qui s'intéressent à l'histoire connaissent les difficultés que nous

avons connues -, devant l'avancée des troupes soviétiques à travers les Balkans, une très grande partie de la population a fui la Yougoslavie, la Bosnie, la Croatie, la Slovénie. A l'âge de dix-sept ans, je me suis trouvé dans ce flot de réfugiés.

Nous avons été internés d'abord par l'armée anglaise dans des camps en Italie. A cette époque, il y avait un très grand nombre de prisonniers de guerre, de personnes déplacées, ceux que les Anglais appelaient *displaced persons*. Cette présence en Italie a duré environ deux ans. Au bout de deux ans, grâce à certaines lois de l'ONU, on a autorisé un certain nombre de chefs d'entreprises, notamment des allemands, à venir parmi nous chercher des volontaires pour aller travailler à la reconstruction de l'Allemagne. Les Allemands avaient appelé cela *Aufbau*, reconstruction. Comme je parlais assez bien l'allemand, nous avons réussi à nous faufiler parmi les Allemands. Vous savez, la vie dans les camps n'était pas du tout intéressante !

Nous nous sommes rapidement rendu compte que, en étant ouvrier en Allemagne, on n'avait pas beaucoup d'avenir devant soi : on pouvait rester ouvrier, c'est tout. Ce camarade, plus âgé que moi, qui avait un peu voyagé, m'a dit : «Le mieux pour nous, ce serait d'aller en France. On va s'engager à la Légion.» Ce qui fut fait.

Nous sommes arrivés à Coblenz. Là, on nous a proposé très gentiment : «Préférez-vous vous engager ou travailler dans le Nord de la France ?» Il s'agissait des mines notamment, comme auparavant, pour les Polonais.



Nous avons préféré nous engager. Nous avons été rapidement dirigés sur Marseille et, de Marseille, à Sidi-Bel-Abbès. Là, on peut dire que j'ai eu la chance d'être affecté aux transmissions. En Yougoslavie, on apprenait le français au lycée comme première langue. J'arrivais donc à m'expliquer. Entre temps, j'avais réussi à me perfectionner.

Au bout d'un mois ou deux, j'ai été présenté au commandant de cette compagnie. Il m'a demandé ce que je voulais faire. Je lui ai répondu en français : «Je voudrais essayer un peloton d'élèves gradés.» Il m'a demandé : «Où as-tu appris le français ?» «Ici, à la Légion.» J'ai été aussitôt dirigé vers le peloton d'élèves caporaux. En sortant de ce peloton, comme il est de tradition à la Légion, nous avons tous été présentés à la revue de catégorie du corps. Tout le 1^{er} R.E. était présent, avec la musique, et chacun montrait ce qu'il savait faire. Le colonel, accompagné du commandant de compagnie, passait en revue tous ceux qui arrivaient, qui partaient, qui étaient promus, punis, etc. J'ai eu encore de la chance. J'ai eu affaire au Colonel Babonot qui rentrait d'Indochine. Il m'a vu; je présentais bien. Il a demandé au capitaine si j'avais de bonnes notes. «Oui, il est sorti parmi les premiers.» A ce moment là, la Légion avait besoin de cadres. Il a dit : «Il n'y a qu'à l'envoyer au peloton de sous-officiers.» J'ai donc effectué un peloton de sous-officiers. A la fin, nommé sergent, je me suis porté volontaire pour le 2^{ème} bataillon étranger de parachutistes qui était alors en formation à Sétif.

De Sétif, nous sommes partis en Indochine. Comme Madame de Sairigné vient de vous le dire, j'ai eu de la chance mais je dois ajouter que nous avons eu affaire à des officiers avec qui, tout en respectant une certaine rigueur et discipline - je peux dire qu'ils avaient quelque chose de paternel -, on se sentait en confiance. Personnellement, je me sentais très bien. Il y a ici des officiers généraux qui me connaissent. A plusieurs reprises, on m'a vraiment fait

confiance. Je ne vous citerai que deux exemples.

Le premier s'est passé en Tunisie, en 1952. Il y avait eu des événements assez graves; un colonel avait été assassiné. Nous étions à Sétif, notre base de formation. Nous avons été dépêchés rapidement là-bas. Comme il n'y avait pas alors beaucoup d'officiers, je faisais fonction d'officier des transmissions. Un jour, j'ai accompagné à Tunis le chef de bataillon, qui allait voir le général pour prendre des ordres. Je devais avoir aussi des ordres pour les transmissions. A cette époque, en 1952, la France était rattachée à l'OTAN. Lorsque je me suis présenté au commandant chargé des transmissions, ce dernier a hésité et n'a pas voulu me donner le document secret qui s'appelait «Ordre de base de transmissions», dans lequel il y avait tous les indicatifs, etc., puisque la France faisait partie de l'OTAN. Je lui ai dit : «Mon commandant, il y a ici mon chef de corps, le chef de bataillon. Il va revenir et vous allez peut-être pouvoir le lui donner.» Au bout d'un moment, le commandant Brothier est revenu avec sa sacoche, dans laquelle il y avait tous les documents que le général venait de lui remettre. Il m'a dit : «Gusic, j'ai un camarade à voir ici. Garde moi ma sacoche.» L'autre officier a vu la confiance que l'on nous faisait et il a accepté de me donner le document.

Une autre fois, c'était en Algérie, lors de l'une de nos opérations dans les Aurès; comme adjudant-chef, j'étais le troisième personnage de la compagnie, après le capitaine et le lieutenant en second. Nous nous sommes heurtés à une bande rebelle, la plus ancienne dans le djebel Chellia. C'étaient des irréducibles. Mon commandant de compagnie a été blessé. Aussitôt après, le lieutenant adjoint l'a été également. On m'a confié la compagnie. Je me suis senti fier d'avoir sous mes



Salih GUSIC
au 2^{ème} B.E.P.



ordres cent soixante bonshommes. Ça tournait comme une montre, je n'avais aucun problème. Pendant quarante-huit heures, on m'a laissé commander la compagnie alors que l'on aurait pu très bien trouver rapidement un officier et l'amener par hélicoptère.

Ceci pour vous dire que je me sentais vraiment à l'aise. Cette confiance que le commandement nous manifestait à tous les échelons avait quelque chose d'exceptionnel pour nous.

J'ai quitté le régiment en 1962. Depuis trente-huit ans, nous sommes invités par les différents chefs de corps à rendre visite au régiment, à rencontrer les jeunes. Entre-temps, j'ai fait quinze ans d'activités comme officier de réserve. En sortant comme adjudant-chef et ayant un certain brevet, on m'a nommé

sous-lieutenant. Je n'ai pour ainsi dire jamais quitté la Légion.

Madame Guillemette de SAIRIGNE : Pour conclure, il faut dire que vous avez eu une intégration parfaitement réussie puisque vous avez travaillé vingt-deux ans à Aéroport de Paris et que vous avez épousé une femme française.

Adjudant-Chef GUSIC : Je me suis marié avec la sœur d'un sous-officier affecté chez nous comme ce que nous appelons «cadres blancs». Nous n'avions pas suffisamment de sous-officiers. Ce dernier venait du Maroc, du 10ème Bataillon de Chasseurs Parachutistes à Pied. J'ai fait la connaissance de sa sœur et je suis marié depuis quarante-cinq ans !

LA VIE DE L'AMICALE

De mars à juin 2002

Dimanche 10 mars, l'Amicale et l'Association des Officiers à Titre Etranger raviveront la Flamme et déposeront une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu à l'occasion du 171^{ème} anniversaire de la création de la Légion Etrangère ; **rendez-vous à 18h.**, sur le terre plein de l'Arc de Triomphe. Les Amicales de l'Île de France sont invitées à participer à cette cérémonie du souvenir.

Samedi 16 mars, à partir de **10h.** assemblée extraordinaire et assemblée générale au fort de Nogent, suivies d'un repas de tradition. Merci d'arriver à **partir de 9.45** pour signer les listes de présence et les pouvoirs.

Vendredi 19 avril, célébrations du 139^{ème} anniversaire du combat de Camerone du DLEP au fort de Nogent. Les horaires et conditions de participation seront précisées ultérieurement par le capitaine commandant le DLEP.

Samedi 27 avril, célébrations du 139^{ème} anniversaire du combat de Camerone organisée par « la Légion » AALEP, présidées par le général de Lapresle, gouverneur des Invalides et le général Rideau, président de la FSALE :


- **10h.**, messe en la chapelle Saint Louis des Invalides, suivie du dépôt de gerbe à la plaque commémorative, mise en place **9.45h.** ;
- **12h.** repas informel dans le quartier ;
- **18.30h.** dépôt d'une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu et ravivage de la Flamme rendez-vous à **17.30h.** à l'angle de la rue de Balzac et de l'avenue des Champs-Élysées.



Samedi 18 mai, réunion et repas mensuel, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

Samedi 22 juin, méchoui à Moussy auquel les Amicales de l'Ile de France seront conviées à se joindre.

DERNIERES MINUTES

 ***Avant le 30 avril.** Le colonel SARDIN vient de nous remettre la photocopie d'une lettre retrouvée dans ses archives. Sa lecture « *nous a pris aux tripes* ». A la veille du 139ème anniversaire du combat de Camerone nous ne pouvions que vous la communiquer pour lire, ou relire, les dernières recommandations de Charles MET, trois mois avant sa mort. Il avait commandé le 1er Régiment étranger avec une jambe de bois.

Le Mans, le 16 mars 1939

Arrivé au 1er Régiment étranger en avril 1891, à ma nomination de sous-lieutenant, j'ai débuté à Sidi-Bel-Abbès. A la fin de l'année, je partais au Tonkin et, dès le printemps 1892, je faisais colonne au Yen-Qhé.

Entièrement formé et façonné par la Légion, je lui dois tous mes succès militaires ; en fils reconnaissant et déférent, je l'ai servie pendant 25 ans, de toutes mes forces et de tout mon cœur. Depuis que je l'ai quittée, après mon amputation, mon amour pour elle n'a fait qu'augmenter, je la vénérerai au-delà de la tombe.

Avant de quitter cette terre, je viens redire à tous les légionnaires du 1er Régiment étranger, présents et à venir que notre Légion est l'école suprême du vrai soldat, là, plus que partout ailleurs, où l'on apprend à servir avec dévouement jusqu'au sacrifice et cela, du simple légionnaire au chef de régiment ; tous n'ont qu'un désir, une volonté, être dignes des héros de la compagnie Danjou à Camerone.

Je termine mon adieu en vous demandant de servir notre drapeau avec le même dévouement, le même esprit de sacrifices, afin que notre incomparable Légion soit toujours la troupe la plus complète qui soit dans le monde entier.

De tout cœur, je vous prie de croire avec moi, encore et toujours, « que vive à jamais notre immortelle Légion »

Charles Met

Il évoque ses débuts de carrière en Indochine, à juste titre, puisque, le 23 juillet 1893, le lieutenant Met, du 1er Régiment étranger, est cité à l'ordre général des troupes de l'Indo-Chine, « *pour l'entrain et la vigueur dont il a fait preuve dans les combats du 17 et du 19 juin 1893, où il a enlevé la position ennemie et a décidé le mouvement de retraite des pirates, et pour être entré le premier dans le poste de Pho-Bin-Gia débloqué* ».

Nous ne pouvons évoquer cette fois-ci toute sa carrière, nous y reviendrons dans un prochain numéro. En effet, son dossier qui est conservé au Service Historique de l'Armée de Terre nécessite une étude approfondie tant la vie de cet officier de Légion est riche de faits d'armes et d'un esprit légionnaire exemplaire.


Alors qu'il est officier de la Légion d'Honneur, le commandant Met est grièvement blessé à la jambe droite, lors des combats de Sidi Belkacem au Maroc, le 4 juin 1914 ; il doit être amputé. Nommé lieutenant colonel moins de dix neuf jours après, il ne quitte pas pour autant



le service actif. La France est engagée dans la Première Guerre mondiale. Le 20 mars 1915, il est nommé chef de corps au 1^{er} Régiment étranger en Algérie, qu'il rejoint aussitôt.

Le 17 mars 1916, d'Alger, le Général de division Espinasse adresse au Ministre de la guerre un rapport dans lequel il conclut : « *Lors de mon inspection, j'ai constaté qu'il marchait difficilement à l'aide d'une jambe artificielle et qu'il ne saurait faire aucun service actif à pied. Il ne peut circuler qu'attaché sur son cheval. Dans ces conditions, il n'est pas possible de l'envoyer au front et il y a lieu de le laisser en Algérie où il exerce fort bien le commandement du 1er Etranger* ».

Il ne fut pas tenu compte de cet avis puisque le colonel Met quitte le 1er Etranger et l'Algérie le 5 octobre 1916, pour la France où il va prendre le commandement d'un centre d'instruction. Cette nouvelle affectation a donné au Colonel Met, contre toute attente, l'occasion de s'illustrer une dernière fois, comme l'atteste en 1918 cette citation à l'ordre de l'Armée : « *ayant reçu la mission de défendre les abords de Fismes (dans la Marne), avec les troupes du C.I.D. dont il avait dirigé l'instruction pendant de longs mois, a énergiquement tenu tête à un ennemi très supérieur en nombre, actionnant lui-même sa ligne de bataille. Etant amputé d'une jambe depuis 1914 et dans l'impossibilité de commander à pied, a donné le plus bel exemple de courage et d'abnégation de soi-même en demeurant à cheval sur le champ de bataille, sous le feu, pendant douze heures consécutives* ».


 ****Le saviez-vous ?** Depuis le mois de juillet dernier, l'Amicale a ouvert un site sur Internet conçu, réalisé et mis à jour, régulièrement par Jean Michel Lasaygues.

Son adresse : <http://amalep.free.fr>

Chaque fois que vous en avez la possibilité, ne manquez pas d'aller le consulter et de le faire connaître

La FSALE a aussi son site : <http://www.legionetrangere.fr>

L'ouverture du site d'Aubagne est annoncée pour 2002.

 ***** Peut-être** avez-vous droit à la carte du combattant ? Le secrétaire général de l'Amicale peut vous renseigner sur ce sujet et, le cas échéant, vous aider à en faire la demande.

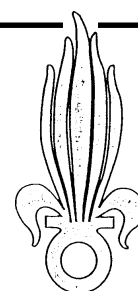
Elle permet d'obtenir :

- la croix du combattant ;
- la retraite du combattant après 65 ans ;
- une retraite complémentaire du combattant par l'intermédiaire d'une mutuelle ;
- à partir de 65 ans, la carte émeraude qui donne droit à d'importantes réductions lors de l'utilisation des transports urbains.

Faites lire

"LE TRAIT D'UNION 75"

des camarades y trouveront des renseignements,
des avis, des nouvelles qui les intéresseront.





HOMMAGE A MARTIN POROPANO A l'occasion de ses obsèques le 24 janvier 2002 par le Général Marcel PERIER

Mon cher Martin,

Au nom des Amicales représentées ici, et au nom de vos très nombreux amis, nous voulons vous rendre un dernier hommage.

A 88 ans, vous venez d'achever une vie bien remplie, riche d'aventures et de dévouement au service de la France. Dès votre naissance, en 1913, vous avez été marqué par la mort de vos parents dans des circonstances tragiques. Votre mère rejoignait votre père, médecin militaire au Moyen-Orient. Or pendant la traversée, sur le point d'accoucher, elle est débarquée d'urgence en Egypte, à Alexandrie. Là, elle meurt en vous donnant la vie. Quelques mois plus tard votre père est tué dans le bombardement de son hôpital.

Vous ne connaîtrez jamais non plus vos frères et sœurs aînés, à l'exception de votre sœur carmélite que vous verrez brièvement, cinquante ans après. Quelques années plus tard, elle sera tuée au Moyen-Orient. Jusqu'à 18 ans, vous avez été élevé par des religieuses de Saint-Vincent de Paul.

Alors commence votre vie professionnelle : 20 ans dans l'Armée, 20 ans dans la police et plus de 20 ans dans la réserve active au sein de l'Armée.

L'Armée

Après votre service militaire à Beyrouth, vous vous engagez dans la Légion Etrangère en 1936. Vous y faites campagne pendant 5 ans en Algérie et au Maroc. Ce séjour va vous marquer profondément et toute votre vie, vous serez fier d'avoir servi dans ce corps d'élite.

Rentré en France en 1941, vous participez à des actions de résistance et vous êtes plusieurs fois arrêté par les allemands.

En 1944, vous vous engagez dans les F.F.I., puis dans l'arme du Matériel, où vous allez servir jusqu'en 1957. Vous vous y distinguerez particulièrement pendant deux longs séjours opérationnels en Indochine. Vous resterez toujours fidèle à cette arme qui exige beaucoup de compétence et de dévouement. La Médaille Militaire, l'ordre National du Mérite et la Croix de Guerre des T.O.E. reconnaîtront vos services.

La Police

Pendant 20 ans, vous exercerez un emploi de confiance dans la Police Nationale à Paris. Vous mériterez la médaille de la Ville de Paris et la médaille d'Honneur de la Police.

La Réserve Active

Retraité, vous ne voulez pas rester inactif et surtout vous voulez retrouver l'ambiance de discipline et de camaraderie de cette armée qui est devenue votre véritable famille. Vous êtes à la Division Militaire de Versailles, puis à la 2ème Division Blindée, un homme de confiance, toujours disponible.

Deux qualités ont marqué votre vie et lui ont donné son unité : le sens du service et le courage en toutes circonstances.

Votre courage vous l'avez montré sur les champs de bataille comme dans les tâches quotidiennes. Vous l'avez montré aussi à la fin de votre vie, quand entre vos crises cardiaques et vos multiples séjours dans les hôpitaux, vous avez repris rapidement et énergiquement une vie active et indépendante.



Votre courage était soutenu par une foi discrète mais profonde. Vous aviez une grande confiance dans la Providence, vous pensiez que votre sœur, carmélite, morte héroïquement, saurait toujours vous protéger.

Mon cher Martin,


Vous êtes maintenant dans la Paix.

Vos frères d'armes et vos amis, rassemblés aujourd'hui autour de vous, ne vous oublieront pas. Ils vous disent :

A Dieu.

MEMBRES DE L'AMICALE A L'HONNEUR

Trois de nôtres viennent d'être particulièrement distingués : l'adjudant Karel Nikodem nommé officier de la Légion d'Honneur, le sergent Dragan Lukac et le caporal François Déchelette qui reçoivent la Médaille Militaire. L'insigne de leur décoration leur sera remis au fort de Nogent lors de la cérémonie commémorant le 139^{ème} anniversaire du combat de Camerone prévue le 19 avril prochain.

 D'origine tchécoslovaque, **Karel Nikodem** est engagé volontaire le 4 juin 1948 à la Légion Etrangère où il sert durant près de dix huit ans dont quatorze au 2^{ème} Régiment étranger.

Par deux fois il fait campagne en Indochine, de janvier 1949 à mars 1951 puis de mai 1953 à février 1955, nommé successivement 1^{ère} classe en 1952, caporal en août 1952 puis sergent en mai 1954. Chef de groupe, il se distingue sur tous les terrains des combats par son intrépidité et de remarquables qualités manœuvrières. Le 4 octobre 1953, il est cité à l'ordre de la brigade, « pour son remarquable comportement au feu, lors d'une ouverture de route entre Ai Ngnia et Quang Hoa ».

Débarqué à Bizerte le 23 février 1955, il participe aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Tunisie, pendant huit mois puis au Maroc, jusqu'au 1^{er} juillet 1956, faisant preuve en toutes circonstances de l'excellence de ses qualités de meneur d'hommes.

En Algérie, à partir du 2 juillet 1956, au cours d'une opération dans le djebel Krouabi (Géryville), le 13 avril 1957, isolé avec quatre voltigeurs, il s'élance à l'assaut d'une forte résistance rebelle qu'il neutralise. Toujours à la pointe de l'action, il se signale de nouveau le 23 juillet 1957, dans le djebel Tikechkach, en résistant aux rebelles, pendant des heures et sous un feu nourri, solidement retranché dans les rochers, en attendant l'arrivée des renforts. Il est cité à l'ordre de l'armée pour « *son allant superbe* ».

Promu sergent-chef, le 1^{er} janvier 1958, il n'hésite pas, le 18 avril 1958 au djebel Ksell et le 11 mars 1959 dans le djebel Cheracher, à exposer sa vie aux feux meurtriers de l'ennemi pour mener à bien des actions d'envergure grâce à son zèle et à son courage. Excellent adjoint au chef de section, son ardeur lui vaut d'être blessé, le 26 avril 1959, au cours de combats dans le djebel Bou Amoud, mais il refuse son évacuation et poursuit le combat avec encore plus de mordant. Pour « *sa totale abnégation et son sens élevé du devoir* », il est cité à l'ordre de la division puis reçoit la Médaille Militaire qui est accompagnée d'une citation à l'ordre de l'armée, le 3 septembre 1959.

Sous-officier de très grande valeur, unanimement respecté par ses hommes et ses supérieurs, il se distingue à nouveau le 23 novembre 1959, au djebel Béchar, en entraînant ses hommes à l'assaut d'un groupe rebelle. La rapidité de son action se révèle être un facteur décisif du plein succès de l'opération ; il est cité à l'ordre de la division, pour sa persévérance et sa vigueur.


« *Combattant d'élite et entraîneur d'hommes confirmé* », il est à nouveau crédité d'une citation à l'ordre du corps d'armée pour ses actions du 3 novembre 1960 au Ras-el-Ahmar et du 10 janvier 1961, dans le djebel Afzouz où il est blessé le 11 janvier 1961, lors d'un assaut.

Naturalisé français le 18 décembre 1961, il est promu adjudant, le 1^{er} octobre 1962 et regagne la France, le 5 avril 1963. Affecté au 1^{er} Régiment étranger toujours d'une tenue impeccable, il occupe




les fonctions de gérant du mess sous-officier continuant à donner le meilleur de lui-même. Il est admis à faire valoir ses droits à la pension de retraite le 24 mars 1966.

Blessé deux fois au combat, Karel Nikodem est titulaire de six citations élogieuses et de la Médaille Militaire, il est membre de l'ordre de la Légion d'Honneur depuis qu'il a été nommé chevalier le 23 février 1980.

 D'origine Yougoslave, **le sergent Dragan Lukac** est engagé volontaire le 19 avril 1985 à la Légion Etrangère où il sert durant 10 ans, d'abord à l'instruction, au 1^{er} régiment étranger puis au 6^{ème} Régiment étranger du génie avec lequel il fait campagne en Guyane, au Tchad, en Irak, en Arabie Saoudite, à Djibouti et au Cambodge.

Titulaire de deux citations élogieuses, l'une au Tchad, à l'ordre de la division, en 1988, l'autre, durant la Guerre du Golfe, à l'ordre de la brigade, en 1991, il a fait l'objet d'une lettre de félicitations en 1986 et d'un témoignage de satisfaction en 1993.

Outre la Médaille de la Défense et la Médaille d'Outre-mer avec les agrafes Tchad, Cambodge et Moyen Orient, il a la Médaille de l'O.N.U. avec agrafe Cambodge et la Médaille commémorative saoudienne.

 De nationalité française, ayant déjà accompli 18 mois de services, dans un bataillon du Génie en Allemagne, **François Déchelette** est engagé volontaire, le 30 août 1955 à la Légion Etrangère. Il rejoint le 1^{er} Etranger en Algérie puis le 2^{ème} REI, en septembre 1956, participant à toutes les opérations de son unité.

Le 28 avril 1958, étant caporal, il est blessé par plusieurs éclats de mortiers lors d'une attaque sur Aïn-Séfra. Le courage et l'intrépidité qu'il manifeste dans ces circonstances, lui valent d'être cité à l'ordre de la brigade.

Rendu à la vie civile, après six ans et six mois de services actif, François Déchelette n'en oublie pas pour autant la Légion et son passé dans l'Armée. En dehors de ses activités professionnelles, il se dévoue bénévolement et inlassablement au sein de l'Amicale, à l'ONAC, à l'Union Nationale des Anciens Combattants et au Tribunal des pensions militaires ce qui lui vaut de recevoir la Médaille d'or puis la Médaille de vermeil de la Ville de Paris.

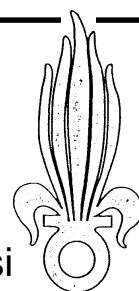
Il est titulaire de la Croix de la Valeur militaire, de la Croix du Combattant volontaire ((AFN) et de la Croix du Combattant.

Le colonel Jaluzot, président d'honneur, le Président, et tous les membres de l'Amicale leur adressent de très vives et très sincères félicitations pour ces brillantes récompenses hautement méritées qui honorent aussi la Légion Etrangère et l'AALÉP.

A TOUS !

N'hésitez pas à exprimer ce qu'a été, ce qu'est, ce que représente pour vous la Légion Etrangère. Faites nous connaître votre expérience personnelle de légionnaire, tout ce qui peut témoigner : récits, lettres, photos, poèmes, etc... illustrant ainsi ce que vous avez vécu et vos sentiments à son égard, pour être publié dans le Trait d'Union.

Votre témoignage, comme celui de nos grands anciens, doit être transmis aux futures générations

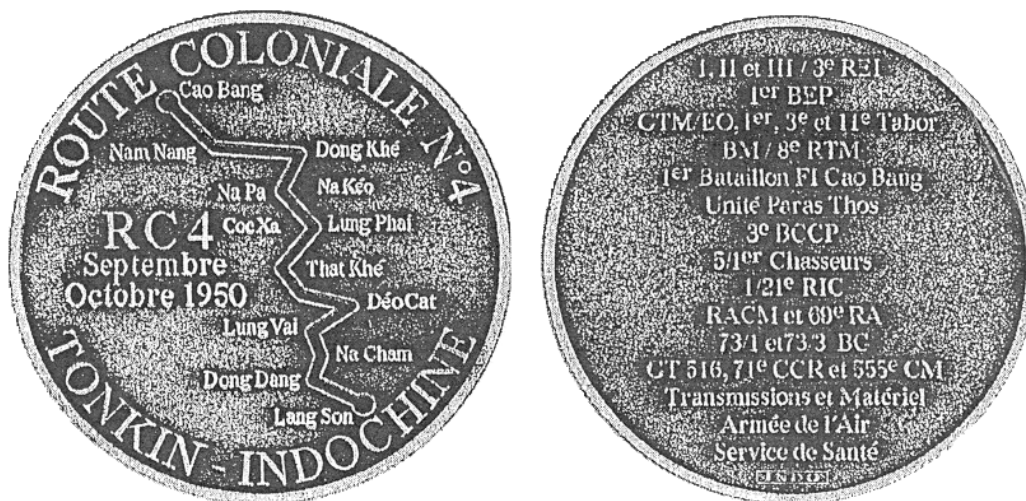




Directeur de la publication : **Benoît GUIFFRAY**, Président
Rédacteur : **André MATZNEFF**, Membre
Collaborateurs : **Daniel SALVAN**, Secrétaire Général
Sauveur AGOSTA, Trésorier Général
Mise en page : **Jean-Michel LASAYGUES**, membre sympathisant.

LA MEDAILLE DE LA R.C. 4

Médaille commémorative des combats de la RC 4



*Diamètre 70 mm, épaisseur 4 mm
Finition vieil argent, patiné main
Livré dans son écrin présentoir*

145,00 francs franco de port

Retournez ce bulletin après l'avoir complété dans une enveloppe affranchie à :
INDO EDITIONS, 61 rue de Maubeuge. 75009 Paris. Tél. : 01 42 85 05 58

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de : INDO EDITIONS

Bon de commande

Médaille RC 4

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse (précisez BP et Cedex) _____

Code Postal _____ Ville _____

LA NUIT DES KÉPIS BLANCS

à 21 heures

GALA ARTISTIQUE

le spectacle sera présenté par

SIMONE CHOBILLON
animatrice du Club des Chansonniers

et

JEAN VALREY

Certes disponibles au Siège et à l'entrée de la Salle

POUR LE COMITÉ : P. GRENNO

sous la présidence d'honneur effective

du **Général ZELLER**
Gouverneur Militaire de Paris

et sous le haut patronage
de M.M. les **Généraux**
MONCLAR et **FLIPO**

ainsi que de son Président-Fondateur

J.-E. MAURER
Commandeur de la Légion d'Honneur

BUFFET - BAR

OUVERTURE DES PORTES A 20 HEURES 15

DANS LES SALONS
DU CERCLE MILITAIRE

(Place Saint-Augustin)

LE SAMEDI 9 MAI 1953

de 21 heures à l'aube

organisée par

" LA LÉGION "

Mutuelle des Anciens de la Légion Étrangère, (fondée le 25 Juin 1898)

Siège Social : 44, Rue de Rennes, PARIS (VI^e)

au profit de ses œuvres sociales

à Minuit

GRAND BAL

avec l'Orchestre

" Paris-Rythme "

Participation aux frais : **300** Francs

Tenue de soirée, de ville ; tenue Militaire

LE PRÉSIDENT : C. SCHMID